

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 3 octobre 2022**

Nombre de membres en exercice : **64**  
Nombre de présents : **41**  
Nombre de représentés : **12**  
Nombre d'absents : **11**

**L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX, LE TROIS OCTOBRE** à 14 h 00,  
le Conseil Communautaire s'est réuni au siège du TCO, à Le Port en Salle du  
Conseil Communautaire, après convocation légale, sous la présidence de **M.  
Emmanuel SERAPHIN, Président.**

**Secrétaire de séance :** Mme Laetitia LEBRETON

**OBJET**

**AFFAIRE N°2022\_077\_CC\_13**  
**Validation d'une convention de**  
**collaboration pour la récupération**  
**d'emballages en verre en déchetterie entre**  
**Réutiliz et la Communauté**  
**d'Agglomération du TCO**

**ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :**

Mme Huguette BELLO - M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Mélissa COUSIN - Mme Denise DELAVANNE - Mme Suzelle BOUCHER - Mme Pascaline CHEREAU-NEMAZINE - Mme Virginie SALLE - M. Irchad OMARJEE - Mme Marie-Bernadette MOUNIAMA-CUVELIER - M. Jean-Noel JEAN-BAPTISTE - Mme Laetitia LEBRETON - M. Dominique VIRAMA-COUTAYE - Mme Marie-Anick FLORIAN - M. Michel CLEMENTE - Mme Helene ROUGEAU - M. Yann CRIGHTON - M. Alain BENARD - Mme Lucie PAULA - M. Karl BELLON - Mme Jocelyne CAVANE-DALELE - Mme Marie-Josée MUSSARD-POLEYA - M. Maxime FROMENTIN - M. Olivier HOARAU - Mme Annick LE TOULLEC - M. Henry HIPPOLYTE - Mme Catherine GOSSARD - M. Jean-Claude ADOIS - Mme Jasmine BETON - M. Armand MOUNIATA - Mme Brigitte LAURESTANT - Mme Danila BEGUE - Mme Marie ALEXANDRE - Mme Brigitte DALLY - M. Philippe LUCAS - Mme Armande PERMALNAICK - M. Jacky CODARBOX - Mme Marie-Annick HAMILCARO - M. Daniel PAUSE - M. Jean François NATIVEL - M. Jean-Bernard MONIER - M. Josian ACADINE

Nombre de votants : 53

**NOTA :**

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :  
27 septembre 2022

- date d'affichage et de publication de la liste  
des délibérations au plus tard le  
10/10/2022

**ÉTAIENT ABSENT(E)S :**

M. Alexis POININ-COULIN - M. Julius METANIRE - M. Guylain MOUTAMA-CHEDIAPIN - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR - M. Perceval GAILLARD - Mme Eglantine VICTORINE - M. Gilles HUBERT - Mme Amandine TAVEL - M. Philippe ROBERT - Mme Florence HOAREAU - Mme Jacqueline SILOTIA

**ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :**

M. Tristan FLORIAN procuration à Mme Pascaline CHEREAU-NEMAZINE - M. Salim NANA-IBRAHIM procuration à M. Irchad OMARJEE - M. Patrick LEGROS procuration à M. Michel CLEMENTE - Mme Melissa PALAMA-CENTON procuration à Mme Jasmine BETON - Mme Mireille MOREL-COIANIZ procuration à Mme Huguette BELLO - Mme Isabelle CADET procuration à Mme Lucie PAULA - Mme Vanessa MIRANVILLE procuration à M. Jean-Bernard MONIER - M. Fayzal AHMED-VALI procuration à Mme Annick LE TOULLEC - M. Bruno DOMEN procuration à M. Philippe LUCAS - M. Pierre Henri GUINET procuration à Mme Brigitte DALLY - M. Rahfick BADAT procuration à Mme Marie ALEXANDRE - Mme Jocelyne JANNIN procuration à M. Daniel PAUSE

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 3 OCTOBRE 2022

### AFFAIRE N°2022\_077\_CC\_13 : VALIDATION D'UNE CONVENTION DE COLLABORATION POUR LA RÉCUPÉRATION D'EMBALLAGES EN VERRE EN DÉCHETERIE ENTRE REUTILIZ ET LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU TCO

#### Le Président de séance expose :

L'association REUTILIZ, créée en 2019, développe plusieurs projets dans le domaine de l'économie circulaire.

Le projet phare concerne « la consigne des emballages en verre ».

En effet, cette association a entrepris de récupérer certains emballages en verre de marques précises, puis de les laver afin de pouvoir les faire réemployer par les industriels à la Réunion.



**L'action de REUTILIZ** contribue au prolongement de la durée de vie des produits et ainsi diminue l'empreinte écologique de la gestion des déchets du TCO. Elle permet d'économiser les ressources naturelles et de limiter les émissions de gaz à effet de serre ou de polluants générés par la valorisation du verre. Son activité s'inscrit dans le principe de l'économie circulaire qui constitue une formidable opportunité de renforcement de l'économie locale.

Fin 2020, REUTILIZ, avec l'accord du TCO, a mis en place en test un système de récupération d'emballages en verre sur la déchetterie de Thénor.

Un bilan de ce test a été réalisé en mars 2021 (cf pièce jointe). Il met en évidence la pertinence du projet et la démarche d'amélioration continue.

Cette association a été lauréate de la startup Week-end spécial Economie sociale et de l'appel à projets « seconde vie des objets » du TCO en 2021. En 2022, elle est lauréate de la Fondation « la France s'engage » et a reçu une dotation de 150 000 € qui va lui permettre d'étoffer l'équipe (6 salariés au total) et mener les prospections pour développer et augmenter le gisement capté.

Le TCO et REUTILIZ étant satisfaits du projet initié par le test sur la déchetterie de Thénor, il est proposé de l'étendre à l'ensemble des déchetteries où il sera possible d'abriter les contenants (à minima dans les 5 déchetteries avec Trokali).



A ce titre, une convention de collaboration pour la récupération d'emballages en verre en déchetterie est proposée pour asseoir ce partenariat (cf. annexe).

Sa durée est établie sur un (1) an, renouvelable tacitement pour une durée similaire dans la limite de quatre ans au total. Cette durée permet à chaque partie de l'envisager de façon relativement pérenne.

Aucune transaction financière ne sera établie entre les deux parties pour la récupération des matières en déchetterie

Il est demandé à REUTILIZ de fournir un bilan de la récupération. En effet, il est important de tracer ce qui sort de la déchetterie et de le quantifier dans le droit fil de l'objectif de la loi AGEC qui a fixé un objectif national de « réemploi » équivalent à 5% du poids des déchets ménagers à l'horizon 2030.

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 15/09/2022.

A reçu un avis favorable en Commission Environnement du 09/09/2022.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
Où l'exposé du Président de séance,**

Envoyé en préfecture le 05/10/2022  
Reçu en préfecture le 05/10/2022  
Affiché le   
ID : 974-249740101-20221005-2022\_077\_CC\_13-DE

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À LA MAJORITÉ (PAR 1 ABSTENTION(S), 0 SANS PARTICIPATION, 0 CONTRE) DÉCIDE DE :**

**-VALIDER la convention de collaboration pour la récupération d'emballages en verre en déchetterie ;**

**-AUTORISER le Président ou son représentant à signer tous les actes et à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution des présentes.**

---

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le  
Le Président de séance  
Emmanuel SERAPHIN  
Président